

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Chinon, lors de la séance du 10 floréal an II (29 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Chinon, lors de la séance du 10 floréal an II (29 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 482;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28619_t1_0482_0000_15

Fichier pdf généré le 30/03/2022

femme industrielle qui est à la tête de cette entreprise; enfin depuis la faute momentanée de cette commune, tout prend ici une nouvelle vie et je puis dire qu'elle a été heureuse pour la chose publique. S. et F.»

(Applaudissements.)

GARNIER (de Saintes).

36

La commune d'Isigny, département du Calvados, envoie à la Convention nationale deux calices, deux ciboires et deux patènes.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

37

La société populaire de Choisy-sur-Seine demande que la Convention nationale, pour anéantir l'aristocratie des gros fermiers, divise les corps des fermes, et fixe la quantité d'arpens de terre que chaque fermier pourra faire valoir.

Cette société demande encore, afin que le *maximum* du prix de la viande en détail s'établisse avec succès, que la vente de la viande sur pied de gré à gré soit défendue, et qu'elle soit taxée par des commissaires appréciateurs.

Renvoi au comité d'agriculture (2).

38

L'agent national du district de Castel-Sarrasin annonce à la Convention nationale que des biens d'émigrés, qui n'avoient été estimés que 121 794 liv 10 s. ont été vendus 269 795 liv.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des domaines (3).

39

Les administrateurs du district de Porrentruy instruisent la Convention nationale qu'indépendamment de 2 843 onces d'argenterie, trois quarts d'once d'or, 23 onces de cuivre, et 591 liv. en numéraire qu'ils ont expédiés par ordre du représentant du peuple Bernard (de Saintes), au receveur de la régie de Montbéliard, ils envoient à la monnaie de Besançon 111 marcs 6 onces d'argent, 23 marcs 5 onces sept huitièmes de galon, or et argent, et 3 croix dites de Saint-Louis.

(1) P.V., XXXVI, 222 et 333. Bⁱⁿ, 14 flor. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XXXVI, 222. J. Sablier, n° 1288.

(3) P.V., XXXVI, 222. Bⁱⁿ, 11 flor. (1^{er} suppl^t); M.U., XXXIX, 171; J. Perlet, n° 588; Débats, n° 590, p. 164.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des finances. (1).

40

L'agent national du district de Chinon annonce que quoique ce district soit malheureusement voisin de l'infame Vendée, la vente des biens des émigrés s'y fait avec un tel succès, que des biens qui avoient été évalués 163 002 liv. ont produit, divisés en petits lots, 487 600 liv. Chaque sans-culotte est charmé d'en avoir un morceau, et de le cultiver en criant: vive la République!

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines (2).

41

Le général Debrun, commandant la deuxième division de l'armée des Ardennes, prévient la Convention nationale que s'étant porté le 27 germinal sur le pays ennemi, avec tout ce qu'il a pu tirer de troupes de la frontière, sans la compromettre, pour favoriser l'expédition de Jourdan sur Arlon, a profité de cette circonstance pour faire une petite récolte au bénéfice de la République. Il a fait rentrer en France 200 chevaux, 150 bêtes à cornes, et un assez grand nombre de porcs, de chèvres et de moutons: il a aussi expédié 200 voitures de fer en barre, en verge et en gueuse; 10 chargées de chaudières de cuivre et d'autres ustensiles et vaisselles en cuivre et étain, 50 voitures de cuir et peaux en préparation, tirés des tanneries de Virton et de Saint-Mard (la majeure partie de ces cuirs est en cuirs forts dits de Liège); 150 voitures, au moins, de froment, orge et avoine, et plus de 200 voitures d'excellent fourrage. Il est occupé en ce moment à recueillir les reçus qui porteront le nombre au-delà de ce qu'il avance; il adresse au comité de salut public la correspondance prise sur un saint homme de prêtre, tué à la tête d'une patrouille ennemie; c'est, dit-il, le curé d'Ethé.

Cette expédition est la deuxième depuis environ un mois; la première avoit produit 7 641 livres, non compris ce qui avoit été envoyé à Sedan en chevaux et autre bétail (3).

Cette expédition avoit eu lieu sous les ordres du g^{ral} Lorges.

Une colonne avoit été dirigée par l'adjudant-g^{ral} Boullancourt; il y avoit eu environ 40 hommes tués et 80 fusils pris à l'ennemi. Nous

(1) P.V., XXXVI, 223. Bⁱⁿ, 14 flor. (2^e suppl^t); J. Sablier, n° 1288.

(2) P.V., XXXVI, 223. Bⁱⁿ, 11 flor. (1^{er} suppl^t); J. Sablier, n° 1288; M.U., XXXIX, 171; Débats, n° 590 p. 164; J. Perlet, n° 588.

(3) P.V., XXXVI, 223. Bⁱⁿ, 10 flor.; Débats, n° 587, p. 132; Audit. nat., n° 584; J. Mont, n° 168; J. Lois, n° 579; J. Sablier, n° 1288; J. Fr., n° 583; C. Univ., 11 flor.; M.U., XXXIX, 172; Rép., n° 131; J. Perlet, n° 585; Ann. Rép. Fr., n° 151; Feuille Rép., n° 301; S. Culottes, n° 439; J. Paris, n° 485; C. Eg., n° 620, p. 635.